

Un collectif de buralistes échoue à faire condamner l'Etat

Rubrique : actualités - Date : mercredi 23 décembre 2009

Selon une dépêche AFP, le tribunal de strasbourg a annoncé la défaite d'un collectif de 40e quarantaine de buralistes frontaliers qui avait cherché à faire condamner l'état pour les augmentations de 2003 du prix du tabac.

Ces buralistes estimaient que l'Etat avait contribué à une grosse perte de chiffres d'affaires suite aux importantes augmentations notée en 2003 et 2004 dans le cadre du plan cancer.

Ils avaient alors demandé une très forte indemnisation devant le tribunal administratif de Strasbourg.

Consulter la dépêche AFP sur le site romandie